

L'ÉPREUVE FACULTATIVE DE BERBÈRE AU BACCALAURÉAT

Kamal NAIT-ZERRAD, professeur de berbère, Inalco, Paris

L'épreuve facultative de berbère est devenue écrite en 1995 pour les séries générales et technologiques, après avoir été une épreuve orale pendant quelques décennies. Pour le baccalauréat professionnel, une épreuve facultative orale peut cependant encore être présentée. Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte dans la moyenne générale du baccalauréat.

L'organisation de l'épreuve a fait l'objet d'une convention entre la Direction des enseignements scolaires (Dgesco) et l'Inalco qui, chaque année prépare les sujets et assure la correction des copies.

L'épreuve écrite est déclinée actuellement en trois sujets correspondant à trois variétés de berbère (**kabyle** : Algérie du nord ; **chleuh** : sud-ouest du Maroc ; **rifain** : nord-est du Maroc), variétés les plus représentées en France. Le rifain a été introduit un peu plus tard, en 1999, et d'autres dialectes pourraient intégrer l'épreuve en cas de demande significative¹.

La durée de l'épreuve facultative est de 2 heures et l'examen est aligné sur les pratiques en vigueur pour les langues obligatoires : il comporte un texte berbère de 20 à 30 lignes, en notation latine, avec depuis cette année (2013) une évaluation en deux sous-parties :

- > première sous-partie : « compréhension de l'écrit », notée sur 10 points : compréhension du texte et traduction de 5 à 8 lignes du texte ;
- > seconde sous-partie : « expression écrite », notée sur 10 points : rédaction d'un texte construit.

L'origine des textes de l'épreuve est diverse : sources contemporaines (romans, journaux, revues, etc.) ou plus traditionnelles comme les contes ou autres ouvrages intégrant des textes ethnographiques ou historiques.

Le nombre total de candidats (il s'agit ici en fait des copies corrigées) en berbère est passé à moins de 1 500 en 1995 à plus de 2000 en 2006. Il a diminué progressivement ensuite pour se tasser à environ 1 300 en 2012 (figure 1).

L'Ile-de-France fournit toujours le plus grand nombre de candidats, suivie des autres régions à forte population d'origine maghrébine : Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Lorraine, Centre, Franche-Comté, Alsace, Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées (figure 2).

La répartition entre les dialectes montre que le kabyle a été majoritaire jusqu'en 2000, où on constate une inversion de la tendance en faveur du chleuh. Les variétés marocaines sont depuis 2004 celles qui présentent le plus grand nombre de candidats : chleuh : 40 %, rifain : 25 %, kabyle : 35 % (figure 3). Deux éléments pourraient en partie expliquer cette évolution :

- > le retournement net en faveur des dialectes marocains vient juste après l'intégration du berbère dans l'enseignement primaire au Maroc (en 2003), conséquence d'une

nouvelle situation pour cette langue, amorcée en particulier depuis 2001 par les plus hautes autorités politiques marocaines ;

- > l'ancienneté de l'établissement des Kabyles en France (plus d'un siècle) fait que la transmission du berbère semble décliner et que le français devient de plus en plus la langue du foyer.

Un troisième élément, qui expliquerait la diminution globale de l'ensemble des candidats, est lié à l'absence de préparation à l'épreuve facultative de berbère dans les lycées. Après un engouement certain des élèves et de leurs parents, ce vide a certainement joué, et l'appréhension d'une épreuve écrite décourage les lycéens, la majorité de ceux-ci en France n'ayant jamais vraiment été en présence de l'écrit en berbère.

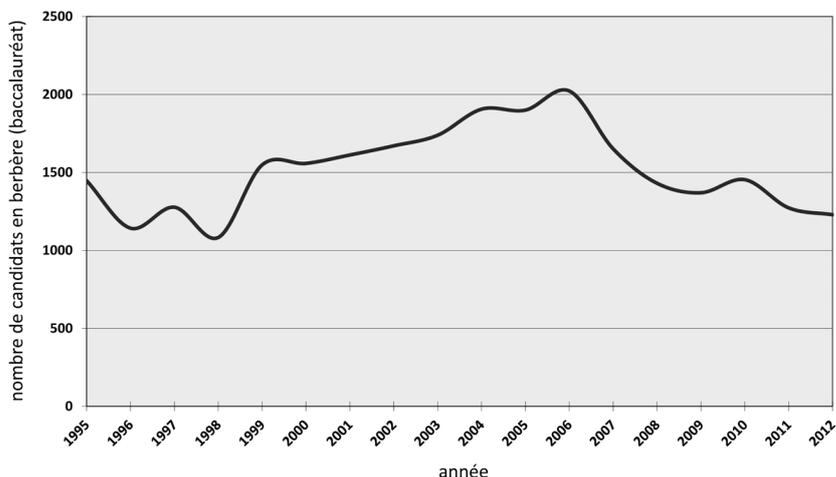
Il n'existe effectivement pas d'enseignement officiel de berbère dans les lycées et collèges français ; cependant des cours de berbère sont dispensés régulièrement par des enseignants ou des militants associatifs au moins depuis les années 1980.

Le 14 février 2006, une convention-cadre pour la mise en place d'une préparation à l'épreuve facultative de berbère au baccalauréat dans les établissements du second degré a été signée entre le ministère de l'Éducation nationale (MEN) et l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco). Cette convention a permis l'élaboration et la publication d'outils pédagogiques : le Centre de recherche berbère de l'Inalco a publié des *Annales du Bac* en 2006, rééditées et augmentées en 2011 et un *Mémento grammatical et orthographique* pour aider les candidats. Pour plus d'information, on

¹ Pour l'épreuve orale (bac pro), les trois variétés peuvent également être présentées.

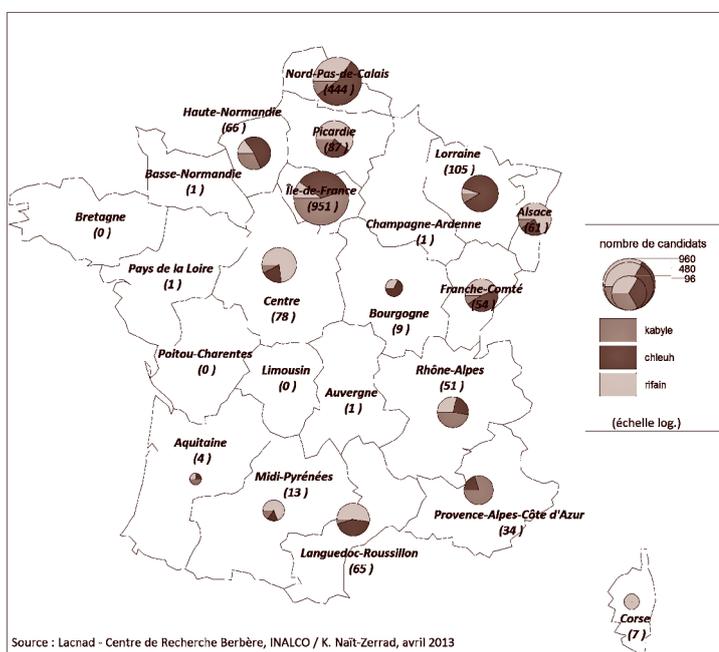
6 se reportera au site Internet du Centre de Recherche Berbère (www.centrederechercheberbere.fr) aux rubriques « publications » et « le berbère au bac ».

La convention a malheureusement échoué concernant la préparation à l'épreuve dans les lycées. En effet, les engagements du MEN inscrits dans la convention n'ont pas été suivis d'effets : les rectorats n'ont pas été informés de la convention, aucun moyen financier n'a été mis à disposition pour la mise en place de classes (hormis la dotation pour l'élaboration des manuels cités plus haut). En dehors de très rares établissements (à Marseille, Lyon, Montreuil et Stains) où le proviseur s'était engagé personnellement, la convention est restée quasi lettre morte pour ce qui est de l'enseignement. L'Inalco a ainsi signé une convention annuelle avec deux lycées de la région parisienne (à Montreuil d'abord puis à Stains) pour une préparation à l'épreuve pour lesquels un enseignant était proposé par l'Inalco. Depuis deux ans, ces lycées n'ont plus renouvelé cette convention, qui était liée à un véritable engagement des proviseurs qui étaient en place. Actuellement, seules les associations culturelles berbères et certains professeurs dans leur lycée organisent une préparation à cette épreuve ou dispensent des cours de berbère. Des contacts avec le MEN sont cependant en cours pour reprendre le dossier de l'épreuve facultative de berbère et tenter d'améliorer la situation ●



Source : Lacnad - Centre de Recherche Berbère, INALCO / K. Naït-Zerrad, avril 2013

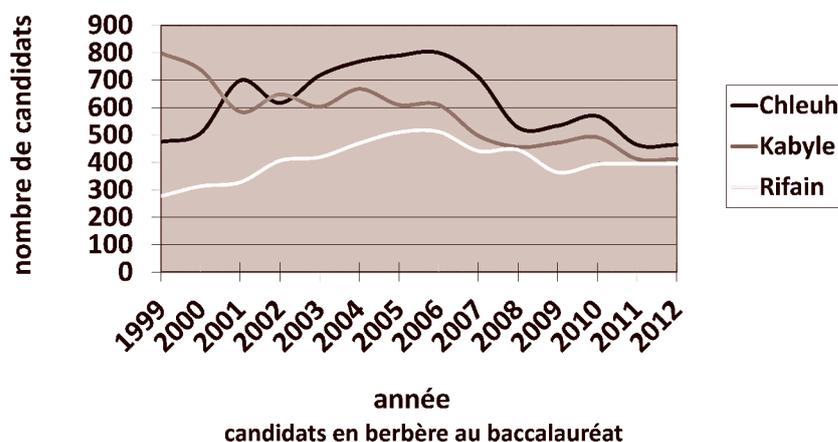
figure 1



Source : Lacnad - Centre de Recherche Berbère, INALCO / K. Naït-Zerrad, avril 2013

Candidats en berbère par région (baccalauréat de 2006)

figure 2



Source : Lacnad-Centre de Recherche Berbère, INALCO / K. Naït-Zerrad, avril 2013

figure 3